

L'approche-programme en droit	Résumé
<p>Etablissement porteur (ou communauté d'établissements porteuse) Université Bretagne Sud</p> <p>Responsable(s) du projet Cécile Gandon</p> <p>Courriel(s) cecile.gandon@univ-ubs.fr</p> <p>Mots-clés Compétences Vision collective Dynamique Cohérence Innovation</p>	<p>Le projet consiste à déployer l'approche programme au niveau du département droit de la Faculté de Droit, des Sciences Économiques et de Gestion de l'Université de Bretagne Sud afin de proposer une nouvelle mise en œuvre de l'offre de formation pour la rentrée 2019.</p> <p>Le département droit qui rassemble 746 étudiants propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une licence mention « Droit », scindée en deux parcours : droit et droit/gestion, et une spécialisation possible au niveau de la troisième année de Licence : « droit public », « droit privé », ou encore un « parcours mixte ». - un Master mention « Droit », décliné en deux spécialités : « Droit privé » comporte un Master 1, et un Master 2 intitulé « Pratique contractuelle et contentieux des Affaires », tandis que la spécialité « Droit public » est offerte à travers un Master 1 « Droit public » et un Master 2 « Juriste conseil des collectivités territoriales ». <p>La finalité de ce projet est d'améliorer la qualité des programmes de ces formations en renforçant la vision collective des programmes, en proposant des enseignements centrés sur les apprentissages et en assurant une cohérence pédagogique.</p> <p>Le projet vise également l'essaimage de la conception et de l'organisation des formations par l'approche programme sur les autres composantes de l'université et au niveau régional et national, un partage d'expérience et de mise en oeuvre peut être pensé.</p>